



Cartographie 2010 du cerf élaphe



13/02/2012

<http://www.oncfs.gouv.fr/Espace-Presses-Actualites-ru16/Repartition-du-Cerf-elaphe-en-2010-news1267>

Mise à jour le 13/02/12

Répartition du Cerf élaphe en 2010

Résultat de l'enquête sur la cartographie des massifs à Cerf élaphe en 2010

En 25 ans de suivi :

- **les effectifs estimés ont été multipliés par 4,**
- **la surface colonisée par l'espèce n'a jamais cessée d'augmenter (x 2,2).**

Présent dans **82 départements**, le cerf élaphe occupe tous les types de milieux naturels présents en France mais les terres arables et les forêts de feuillus sont les milieux les plus représentés.

Aujourd'hui **49 % des forêts françaises** sont colonisées par l'espèce .

L'espèce se retrouve également à toutes les altitudes (de 0 à 2.500 m environ) et si l'expansion s'est faite vers les zones d'altitude, au cours des 5 dernières années, c'est principalement en plaine que la progression a été la plus forte.

Pour chaque département les zones de présence du cerf sont répertoriées et cartographiées à une échelle de 1:100 000ème par les interlocuteurs techniques du réseau (ONCFS et FDC) qui s'appuient sur leurs connaissances de terrain.

Une zone correspond à l'aire occupée par des cerfs et des biches susceptibles de se rencontrer et d'établir entre eux des rapports sociaux et génétiques (reproduction). Pour chaque zone une estimation des effectifs est avancée et les données des tableaux de chasse de la saison précédente sont renseignées.



< http://carmen.carmencarto.fr/38/cerf_elaphe.map >



13/02/2012

Cartographie 2010 du cerf élaphe

Année	Nbre de dép.	Surface occupée (millions d'ha)		Surface boisée* (millions d'ha)		Effectif estimé (mini – maxi)		Densité (/100 ha totaux)		Densité (/100 ha boisés)		Plan de chasse réalisé	
1985	79	7,2		3,9		30 000 - 45 000		0,53		0,98		9 305	
1990	79 (1)	8,3	X 1,15	4,3	X 1,10	40 000 - 60 000	X 1,3	0,64	X 1,21	1,21	X 1,23	13 604	X 1,46
1995	80 (2)	9,1	X 1,10	4,7	X 1,09	55 000 - 75 000	X 1,3	0,73	X 1,14	1,41	X 1,17	18 151	X 1,33
2000	81 (3)	11,5	X 1,26	5,8	X 1,23	100 000 - 135 000	X 1,8	1,03	X 1,41	2,04	X 1,45	33 777	X 1,86
2005	80 (4)	13,7	X 1,19	6,8	X 1,17	120 000 - 180 000	X 1,3	1,10	X 1,07	2,22	X 1,09	39 377	X 1,17
2010	83 (5)	16,1	X 1,17	7,4	X 1,09	130 000 - 190 000	X 1,1	0,99	X 0,9	2,17	X 0,98	49 344	X 1,25

En parallèle, un inventaire cartographique des principaux couloirs d'échanges entre les unités de population de cerfs a été réalisé en 1996 et 2010.

Les espaces de libre circulation fonctionnels et ceux interrompus par un équipement au cours des dix dernières années ont été recensés.

Seuls les principaux espaces régulièrement fréquentés ont été pris en compte.

En 2010, **1 410 couloirs de circulation** ont été identifiés dans 76 départements :

1 282 sont fonctionnels (90,1 %) et 128 interrompus (9,9 %).

Les causes des interruptions sont multiples :



- mise en place d'un enclos ou d'une clôture (30,5 %),
- construction d'une route (18,8 %),
- extension d'une zone urbanisée (8,6 %),
- mise en place de chaussées séparées (2,3 %)
- cause non connue avec précision (39,8 %).

L'inventaire des massifs à cerfs est réalisé par le réseau Ongulés Sauvages ONCFS/FNC/FDC depuis 1985 et a été renouvelé en 1988, 1991, 1995, 2000, 2005 et 2010.

Il permet de caractériser l'évolution des populations de cerf élaphe et des secteurs géographiques dans lesquelles elles vivent.

Source : Réseau Ongulés sauvages ONCFS/FNC/FDC